



### SOMMAIRE

Le mot du maire

Bilan des décisions du Conseil municipal

Travaux, acquisitions et manifestations en 2021

Bilan et projets des associations

Informations et actualités

Infos pratiques et état civil

Calendrier des manifestations 2022





### LE MOT DU MAIRE

Depuis bientôt 2 ans, nos vies sont bouleversées par la covid 19 qui nous a tous plongés dans l'embarras et le confinement. Elle a bouleversé nos vies et perturbé nos échanges humains.

De nouvelles inquiétudes sanitaires se font jour et le Gouvernement vient de nous annoncer des mesures auxquelles il nous faut désormais nous adapter.

Malgré tout cela, la population de CROZON sur Vauvre a su faire preuve d'un esprit citoyen et de « résilience », remarquable. Chacune et chacun a su se « serrer les coudes » pour dépasser les difficultés et aborder 2021 avec espoir.

La municipalité et moi-même, adressons à celles et ceux qui ont subi le virus, tous nos vœux de santé et de « retour à la bonne forme ». Nous exprimons également à tous les personnels soignants confrontés à une surcharge de travail et soumis à des situations souvent difficiles, nos remerciements et notre reconnaissance.

L'équipe municipale, quant à elle, est au travail. Elle se doit de faire face aux difficultés sanitaires mais également d'entretenir, rénover et améliorer sans cesse notre cadre de vie. A ce titre, nous sommes à votre disposition pour partager vos réflexions, comprendre et résoudre vos préoccupations quotidiennes et répondre à vos questions. Certes, nous n'avons pas de « baguette magique », mais notre engagement municipal n'a d'autre objectif que celui de servir l'intérêt général et de valoriser l'image de notre beau village.

Notre priorité est de redonner vie à l'ancien café du bourg. Les travaux de réhabilitation vont commencer prochainement. L'association A LA BONNE VAUVRE qui vient de se créer, s'est fixée pour objectif d'animer et de gérer ce lieu de rencontres, de partages et de vie locale. Bravo et félicitations à toute l'équipe qui mobilise son dynamisme et sa détermination.

En ce qui concerne les travaux publics, la réparation du pont de Lalande a été réalisée en mai 2021. Le montant des travaux était de 80 360 € TTC. Notre commune y a participé pour un montant de 31 099 € TTC, le FAR (fond action rurale) et la DSIL (dotation soutien investissement local) ont contribué financièrement à hauteur de 49 261 € TTC)

Sur la route du Theil au Breuil, les travaux de voiries, réalisés par la société COLAS, se sont élevés à la somme de 64 962 € TTC. L'entretien des haies est actuellement réalisé grâce à un nouveau broyeur que nous avons acquis pour la somme de 11 400 € TTC. Un passage

pour piétons destiné à garantir la sécurité dans le bourg, a été mis en place. Son cout est de 9 121 € TTC.

Autres investissements programmés : Pose de volets électriques. Compte tenu de leur très mauvais état, les volets des meublés côté salle des fêtes seront remplacés, ainsi que ceux d'un autre logement communal. Création d'un « ossuaire » au cimetière pour permettre la reprise des sépultures abandonnées. Et extension du « columbarium ».

Fleurir CROZON, est aussi l'une de nos actions. Des compliments nombreux nous sont faits, des encouragements à poursuivre cet objectif nous arrivent. Bravo et félicitations aux agents qui se donnent à fond pour fleurir, décorer et entretenir notre commune.

Cette année encore, notre pont a été diplômé par le jury départemental des villes et villages fleuris et les habitants de notre commune ont participé brillamment au concours des maisons et fermes fleuries. Grand merci à eux tous, c'est une façon de dynamiser l'image de notre commune, et de mettre en valeur ce « bon vivre ».

Comme par le passé, l'équipe municipale œuvre pour le développement harmonieux et raisonnable de notre commune. Maîtriser les dépenses publiques, harmoniser le cadre naturel et historique de CROZON, y rendre la vie agréable, douce et conviviale, voilà les axes majeurs de nos actions. En cette fin d'année 2021, et à l'aube de 2022, je vous présente ainsi que toute l'équipe municipale, nos meilleurs vœux de santé, de joie et de bonheur, pour vous et vos familles. Nous formons ensemble le souhait que CROZON sur VAUVRE continue d'être, en 2022, ce lieu de vie partagée et apaisée porteur du bonheur de chacun.



### L'essentiel des décisions du Conseil municipal en 2021

### Séance du 14 janvier :

Le Conseil Municipal, décide de déposer un dossier de demande de subvention au titre du Fonds d'Action Rurale auprès du Conseil départemental pour les travaux du Pont de La Lande. Il approuve l'estimation des travaux dont le montant s'élève à la somme de 69.002 € H.T.

Une demande est également déposée auprès de l'Etat au titre de la DSIL (Dotation de soutien à l'investissement local) pour ces mêmes travaux.

Le Conseil municipal décide de confier l'instruction des actes d'urbanisme (sauf les CUa) au service instructeur pour l'Application du Droit des Sols du SDEI (Syndicat départemental d'Energies de l'Indre) et autorise le Maire à signer la convention, avenant et toutes les pièces se rapportant à cette affaire.

Un autre devis sera demandé pour les travaux de l'extérieur de la mairie.

Les devis concernant l'étude de sécurité dans le bourg sont attendus.

L'enquête concernant l'ancien café a généré environ 110 réponses ; une réunion sera envisagée dès que les conditions sanitaires le permettront.

### Séance du 19 mars :

L'assemblée délibérante vote le compte administratif 2020 et approuve le compte de gestion du receveur.

Dépenses de fonctionnement : 295.819,41 € Recettes de fonctionnement : 388.432,99 € Dépenses d'investissement : 76.906,81 € Recettes d'investissement : 99.944,64 €

Compte-tenu des reports des années précédentes, l'excédent cumulé est de :

427.707,57 €.

Elle décide de participer financièrement au dispositif du Fonds d'Aide aux jeunes en difficulté (FAJD) et au dispositif du Fonds de Solidarité Logement (FSL) pour 2021.

La participation au FSL sera de **280, 50** €(1,66 € par résidence principale).

La participation au FAJD sera de **9,80** €(0,70 € par jeune de 18 à 25 ans ; 14 jeunes pour Crozon)

Le Conseil Municipal décide d'affecter les résultats comme suit :

report des résultats en fonctionnement et en investissement

- \* 460.078,08 euros en recettes de fonctionnement (compte 002 résultat de fonctionnement reporté).
- \* 32.370.51 euros en dépenses d'investissement (compte 001 solde d'exécution négatif)

Monsieur Albert JAMBUT, par testament à l'étude de Maîtres CHAPUS et JACQUET, a institué la commune légataire à titre particulier de la somme de 1.500 € destinée à l'entretien de sa sépulture. Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, accepte ce legs.

Le Conseil Municipal choisit le devis de l'entreprise Eurovia pour un montant de 6.598,60 € H.T. afin d'exécuter les travaux de sécurité dans le bourg (aménagement d'un passage piéton).

En ce qui concerne le broyeur d'accotement, le conseil municipal accepte le devis des Ets MARIDAT.

Les travaux de réfection concernant la mairie seront confiés à BERRY CONCEPT

Des décorations de noël seront commandées.

Chaque personne ayant participé au concours des maisons fleuries en 2020 se verra remettre un bon d'achat de 25 euros.

Une réunion est prévue le 10 avril avec les personnes intéressées par le devenir de l'ancien café restaurant. Elle se préparera le 26 mars à 20 h.

### Séance du 9 avril :

Le Conseil Municipal à l'unanimité, approuve la modification des articles 2, 4 et 5 des statuts du Syndicat Mixte du Pays de La Châtre en Berry.

Il vote le budget primitif qui s'équilibre en dépenses et recettes de fonctionnement à la somme de 840.467,06 € et en dépenses et recettes d'investissement à la somme de 750.618,06 €.

Les taux des diverses taxes locales sont fixés comme suit :

- Taxe foncière (bâti) : 29,06 % (part communale à 12,85 % + part départementale à 16,21 %)
- Taxe foncière (non bâti) : 39,60 %
- CFE: 26,65 %

Afin de régulariser l'emprise de la route de la Chignolette, l'enquête publique aura lieu du 26 avril au 11 mai.

### Séance du 18 juin :

Le rapport annuel sur le prix et la qualité du service (RPQS) d'assainissement collectif est approuvé.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les deux devis obtenus par rapport aux quatre demandés.

- l'entreprise EUROVIA, La Croix Rouge, Le Poinçonnet,
- l'entreprise COLAS Centre Ouest Les Orangeons Le Poinconnet
- l'entreprise SETEC, La Martinerie, DIORS et l'entreprise POUHET-BELIN à Neuvy Saint Sépulchre n'ont pas fait de proposition.

Le Conseil Municipal attribue les travaux routiers 2021 à l'entreprise COLAS pour la voie communale n°9 du Breuil au Theil et la voie desservant le n°12 route de Crozon au Rimbert pour un montant total de 54.135 € H.T.

Monsieur le Maire informe le conseil Municipal que le bail du logement au n°11, rue Principale présente une erreur dans la désignation des pièces louées, à savoir un garage mentionné à tort. Le conseil municipal décide que ce logement sera désormais loué sans aucune dépendance et que le loyer est fixé à 205 € à compter du 1<sup>er</sup> juillet 2021.

Le montant de la redevance ENEDIS est fixé à 215 euros pour l'année. Le montant

arrêté tient compte des taux d'évolution de l'indice ingénierie.

Le Maire fait part au Conseil Municipal d'une demande d'une jeune habitante qui sollicite une aide financière pour son permis de conduire. Le conseil Municipal décide d'octroyer une aide de 250 €. Celle-ci sera versée directement à l'auto-école.

### Séance du 17 septembre :

Un virement de 1500 € sera prélevé sur le compte 6042 pour alimenter le compte 6713 du budget 2021.

Présentation du projet de réhabilitation du café de monsieur TEMPLIER. Deux versions sont proposées : la première concerne l'ensemble du bâtiment, la seconde seulement le rez-de-chaussée. La version 1 est retenue majoritairement, à savoir celle qui concerne la totalité du bâtiment.

Le Maire expose au conseil municipal la demande de plusieurs utilisateurs du réseau chauffage de fractionner la facture annuelle de consommation. Le conseil municipal décide de facturer en janvier 2022 à titre de provision 50 % de la facture annuelle de juin 2021. La régularisation des consommations 2021-2022 se fera par la facture de juin 2022. La consommation sera désormais facturée ainsi deux fois par an.

Le Conseil municipal décide la création à compter du 1<sup>er</sup> octobre 2021 d'un emploi permanent d'agent d'entretien des locaux municipaux à temps non complet pour 2 heures hebdomadaires soit 8 heures mensuelles pour exercer les fonctions de ménage et entretien des bâtiments communaux (mairie, salle des fêtes, meublés saisonniers, salle de Rimbert etc...). Cet emploi sera occupé par un agent contractuel recruté par voie de contrat à durée déterminée pour une durée de 3 ans maximum.

La déchetterie mobile devrait venir à Crozon une fois par an, elle s'installera aux 4 routes, près de l'antenne de téléphonie mobile.

Au sujet du pont de la Lande, le maire précise que la route a une emprise de 3 mètres.

Un devis sera demandé à l'entreprise CHICAUD Frères, à Monsieur Yannick BERNARD ainsi qu'à Monsieur Hubert GIRAUD pour la création d'un ossuaire dans le cimetière.

### Séance du 16 novembre :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'inscrire les travaux de voirie ainsi que le remplacement des volets des meublés communaux et ceux d'un logement communal dans la demande de subvention départementale au titre du Fonds d'Action Rurale (FAR) programme 2022

Désignation d'un huissier de justice et d'un avocat dans une procédure d'expulsion devant le Tribunal judiciaire :

- Maître Yannick POULAIN de la SELARL Huissiers Centre Conseils ZIAP de Châteauroux-Déols rue Georges Clémenceau à DEOLS pour engager la procédure d'expulsion et autorise Monsieur le Maire à signer tous documents s'y rapportant.
- Maître Emilie COUTANT, avocate au 10 rue du Palais de Justice à Châteauroux.

Pour mener à bien le projet de mise en place d'un établissement multiservices / Tiers-lieu

et compléter le plan de financement, la collectivité envisage de solliciter des aides financières du fonds départemental d'aide au maintien des activités commerciales en zone rurale, de la Région dans le cadre du CRST ainsi que la DETR ou la DSIL. Pour appuyer cette demande une étude de faisabilité doit être fournie.

Le conseil municipal de Crozon sur Vauvre réuni ce jour, suite au rendez-vous avec Madame MENAGE de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Indre décide de poursuivre le projet concernant la mise en place d'un établissement multiservices / tiers-lieu sur sa phase étude de faisabilité pour un montant forfaitaire de 1500,00 € HT.

Le Conseil municipal donne pouvoir au maire, pour effectuer toutes les démarches et établir les documents nécessaires au dossier.

Présentation au conseil municipal du rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2020 du syndicat des Eaux de la Couarde et de celui de l'Auzon.

Etude des 4 devis reçus des entreprises Yvernault de Crevant, Alapetite de Saint Denis de Jouhet, Moulin et Viard d'Aigurande pour le remplacement des volets sur les meublés de tourisme ainsi que sur un logement communal. Le Conseil Municipal décide d'attribuer le remplacement des volets des deux bâtiments communaux à monsieur Stéphane ALAPETITE pour un montant total HT de 5268 € (variante chêne doré).

### Séance du 17 décembre :

La redevance pour occupation du domaine public routier et non routier communal due par les opérateurs de communications électroniques en 2021 (Orange) s'élève à 2022.47 euros.

Monsieur le Maire indique au Conseil Municipal que le Code Général des Collectivités Territoriales permet au Conseil d'autoriser le Maire à engager, mandater et liquider les dépenses d'investissement, avant le vote du budget primitif 2022, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré, -décide d'autoriser le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice 2021, au chapitre 21 pour la somme de 85 125 € tant que le budget 2022 n'est pas voté.

Sur proposition du Maire, le Conseil Municipal décide une augmentation de la taxe d'assainissement qui est fixée à 0,70 euros par mètre cube consommé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 (redevances obligatoires des divers organismes non comprises).

Le Conseil municipal fixe comme suit à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 les tarifs des concessions au cimetière communal :

- 30 ans : 12 € du m², concession renouvelable au tarif en vigueur.
- 50 ans : 16 € du m², concession renouvelable à 50 % du tarif en vigueur

Les concessions du columbarium restent au tarif initial.

Les tarifs de location des meublés ainsi que ceux de la salle des fêtes sont augmentés de 2 % et arrondi à l'euro supérieur (vous les retrouvez en fin de bulletin)

Le Conseil municipal décide d'offrir un colis de Noël aux personnes âgées de 75 ans et plus, habitant la commune. En raison de la situation sanitaire, le repas n'a pas été organisé cette année.

Les demandes de subvention au titre de la DSIL (dotation de soutien à l'investissement local) ou au titre de la DETR (dotation d'équipement des territoires ruraux), programme 2022 doivent être déposées courant janvier. Monsieur le Maire propose l'inscription des travaux de réhabilitation du bâtiment du futur tiers-lieu (commerce associatif) dont l'estimation s'élève à la somme de 424 840 € H.T,

Une demande de subvention est également déposée au Département pour un montant maximum attendu de 50 000 euros ainsi qu'à la Région dans le cadre du Contrat Régional de Solidarité Territoriale (CRST) pour un montant de 187 000 €.

Adhésion au groupement de commandes « Pôle Energie Centre » pour la fourniture et l'acheminement de gaz naturel et/ou d'électricité, et les services associés. Les syndicats d'énergie d'Eure-et-Loir, de l'Indre et d'Indre-et-Loire, tous membres de l'entente « Territoire d'énergie Centre Val de Loire », ont constitué un groupement de commandes d'achat d'énergies et de services associés dont le SIEIL (Syndicat Intercommunal d'Energie d'Indre-et-Loire) est le coordonnateur.

Après avoir fourni le complément d'informations sur les devis précédemment envoyés, le Conseil municipal décide d'attribuer les travaux de création d'un ossuaire dans le cimetière communal à l'entreprise BM Renov' − SARL Bernard à Fresselines pour un montant HT de 6489.36 €.

### Travaux, acquisitions et manifestations de la commune en 2021



Le pylône hébergeant 4 opérateurs de téléphonie mobile est en service depuis fin mars.



Le nouveau broyeur acheté avant l'été pour l'entretien de la commune



Travaux de réfection du pont de la Lande





Le pique-nique du premier week-end de juillet, moment de convivialité très apprécié!



Départ par voie de mutation de Léa BRETIN, au 1<sup>er</sup> septembre. Arrivée en janvier 2015 en qualité d'adjoint technique contractuel, elle a été titularisée dans ce grade à Crozon sur Vauvre.

Après sa réussite au concours d'agent de maîtrise, elle a rejoint la collectivité d'Eguzon-Chantôme



Dans le cadre de l'opération « Musiques et Théâtre au Pays », soutenue par le Conseil Départemental et le Conseil Régional, le festival « Pierres qui chantent » a proposé le samedi 11 septembre dans l'église de Crozon-sur-Vauvre, un magnifique programme en deux parties.

Le duo guitare contrebasse « 10 de cordées » a ouvert la soirée, suivi en deuxième partie, du duo Gilles Chabenat à la vielle à roue électro-acoustique et Daniela Heiderich à la harpe de bohême et au chant Ce concert préparé depuis deux ans n'avait jamais pu être joué. Un moment suspendu qui montrait, s'il fallait encore en faire la preuve, que rien ne vaut ces moments partagés entre artistes et public.



### Journée découverte

Fontaine de St Roch : Elle était censée protéger les hommes et le bétail de la grippe ainsi que de toutes les maladies contagieuses et les maladies de la peau.

Une procession avait lieu le dernier dimanche de Janvier.



**Ferme de St Senoch** *style lombard* : C'est un capitaine de vaisseaux de Napoléon III, revenu de campagne de Lombardie qui lança la construction en s'inspirant des œuvres réalisées dans le sud de l'Italie (568-774)





**St Aubin :** Village construit à la place d'un ancien château fort. L'emplacement des anciennes douves est encore visible. St Aubin est le saint patron de la commune de Crevant. La légende dit que l'ancienne statue en bois fut brûlée et remplacée par une en plâtre. Un pèlerinage avait lieu tous les ans, au mois



de mars, jusqu'à la fontaine St Aubin située dans le pré. Il avait pour but de faire marcher les enfants qui avaient un certain retard. Cette fontaine a une particularité des gaz s'échappent des fonds sableux.







Des « fausses » sœurs passant par là sont venues se joindre à nous

### Maisons et fermes fleuries

Comme chaque année le jury communal et départemental a noté l'embellissement des maisons et fermes de la commune.

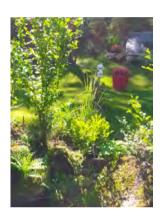
### Voici le palmares 2021

Mme Demenois Yolande
Mrs Graux Dos Santos – Thierry Humberto
Mme Teurlay Chantal
Mr Ramdan Jamel
Mme Lafond Colette
Mme Desnoyers Catherine

première catégorie première catégorie première catégorie deuxième catégorie quatrième catégorie quatrième catégorie

premier prix premier prix premier prix troisième prix premier prix deuxième prix















**Première catégorie** : maisons avec jardin – **deuxième catégorie** : balcons ou terrasses, murs et fenêtres - **quatrième catégorie** : fermes fleuries

## Comité de ST Roch 2021

La fête de St Roch du 16 août 2021 n'avait pas le même air de fête des autres années. Malgré le contrôle du pass sanitaire par les bénévoles, la journée s'est relativement bien passée.

Nous tenons à remercier les bénévoles et le prêt de matériel par les associations et communes voisines. **Merci à tous!** 

Merci à l'AMAC qui depuis plusieurs années vient exposer pour la fête.

Merci aux employés municipaux pour leur aide.

Remerciement à la municipalité pour le feu d'artifice et la subvention.

Le Comité de St Roch a tenu au bon déroulement de cette manifestation malgré les restrictions sanitaires. Celles-ci n'ont pas empêché le public de se déplacer, ni les bénévoles de se mobiliser avec enthousiasme.

- Brocante- vide grenier (emplacements gratuit)
- Exposition matériel ancien AMAC
- Dîner champêtre
- Feu d'artifice
- Bal gratuit avec Gégé musette

Cette année, la soirée choucroute prévue au mois d'octobre n'a pu avoir lieu à notre grand regret.

Président : Sébastien TRIBET

Vice-président : Maurice TRIBET

Secrétaire : Annie TRIBET

Secrétaire adjoint : Henri PASQUET

Trésoriers : Marie Claire TRIBET

Trésorier Adjoint : Patrick RENAUD

<u>Programme 2022</u>: Pour cette nouvelle année qui arrive, nous souhaitons que les conditions sanitaires évoluent de façon à permettre au Comité de St Roch de fêter ses 40 ans. Le déroulement de la fête reste à définir.

Soirée choucroute dansante samedi 22 octobre 2022 sous conditions sanitaires

Le matin à partir de 10 heures les paroissiens se sont rassemblés à l'église pour participer à la procession qui les a conduit à la croix de St Roch. Au retour cérémonie religieuse.







### "A La Bonne Vauvre" ... née sous une bonne étoile ?



L'histoire commence quand la municipalité fait l'acquisition de l'ancien bar restaurant du centre bourg en 2017. Une réunion publique est organisée, de nombreux habitants de la commune se retrouvent et les premières idées sont lancées. La centaine de réponses au questionnaire permet d'affiner les besoins et les envies de chacun. Une chose est claire : on a tous envie d'avoir un lieu où se retrouver, discuter, échanger nos savoirs, partager nos idées, acheter notre pain, boire un verre, manger un morceau, jouer aux cartes ... bref, vivre ensemble!

Mais comment gérer ce lieu ? Petit à petit, l'idée d'une gestion associative fait son chemin car, comme un peu partout en France en milieu rural, des lieux associatifs s'ouvrent et offrent de multiples services. On les appelle Tiers-Lieux, ils sont reconnus et soutenus par les pouvoirs publics.

C'est décidé, il nous faut une association pour porter ce projet! On se rencontre, on imagine, on se réunit, on discute, on propose, on écoute, on se projette, on rêve, et on fonce!

L'association "A la Bonne Vauvre" est finalement créée le 28 octobre 2021. Le Conseil d'Administration compte 22 membres, les adhérents - en date du 17 janvier 2022 - sont au nombre de 72 et le collectif des sympathisants rassemble 105 personnes.

Depuis la création, deux évènements ont été organisés avec le soutien de l'équipe municipale :

- le 20 novembre, une soirée de lancement pour présenter l'association a rassemblé de nombreuses personnes à la salle des fêtes. Une exposition retraçant l'ambiance de l'ancien café a permis de mettre à l'honneur Jacqueline Blinet, ancienne propriétaire des lieux. Les participants ont pu découvrir le projet de rénovation du café ainsi que des idées sur sa future décoration, le concours de logos de l'association, une projection de films d'archives sur des mariages locaux, etc ...











- le 11 décembre, une soirée d'illumination du sapin de Noël place de la Mairie a également fait le plein ... 138 personnes au compteur pour cette soirée festive! Le centre du bourg, décoré avec brio pour l'occasion, est devenu un véritable village de Noël! L'ambiance était chaleureuse autour de la roulotte du Père Noël, des braséros et des stands de restauration: chocolat chaud, crêpes, gaufres, gâteaux et pain d'épices, ou la variante vin chaud et saucisses! Les enfants qui avaient participé aux ateliers de décoration du village ont proposé une animation danse très applaudie. On pouvait même se faire photographier dans la hutte de Papa Noël! Grâce à une météo clémente, la soirée a pu se prolonger au-delà de 21h, magique!





















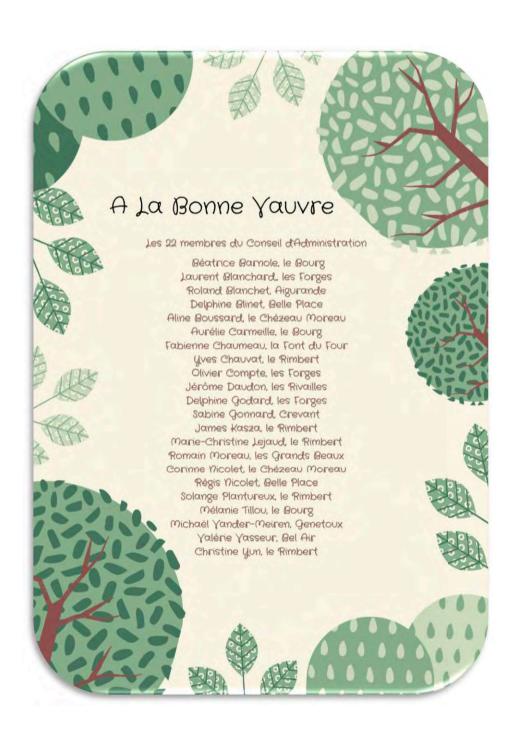
Il est important de rappeler que la réussite de ces évènements ne tient qu'à l'engagement des bénévoles et adhérents. Sans parler du soutien du public!

Deux nouvelles manifestations sont pour l'instant prévues en 2022, à noter d'ores et déjà dans les agendas : **samedi 19 février et samedi 23 avril**. Davantage de précisions seront apportées ultérieurement.

L'association désire également s'associer au pique-nique proposé par la commune le 2 juillet prochain en participant à l'organisation de jeux, d'ateliers créatifs ou de concours sportifs par exemple. Le reste du programme de l'année est à finaliser en fonction de l'avancée des travaux de rénovation, les résidents seront informés en temps voulu.

Nous souhaitons sincèrement que le plus grand nombre d'habitants de Crozon et des environs nous rejoignent pour vivre cette belle aventure associative !

Les membres du bureau



### **Association « Familles Rurales »**

Elle comprend le club Joie de Vivre, le service d'Aide Ménagère et, depuis 2003 le club Echange de Savoir.

### Le bureau reste inchangé.

Présidente d'honneur : Josiane PAGNARD Présidente : Régine MALOT

Vice présidente : Regine MALOI : Gisèle BERNARDET-BIDEAUX

Secrétaire: Florence DALLOTSecrétaire adjointe: Hélène BUCHERONTrésorière: Solange PLANTUREUXTrésorier adjoint: Jean-Claude LAFOND

Toutes les manifestations prévues ont dû être annulées.

Depuis mi septembre nous avons repris nos activités le lundi après midi de 14 h à 17 h. Vous pouvez venir nous rejoindre et découvrir ou partager le savoir faire (rotin, paille, osier, broderie, tricot).

### Nos manifestations pour 2022

11 - 12 juin Exposition du Club Echange de Savoir

**19 juin** Banquet du premier semestre

11 décembre Banquet de Noël

Pas de voyage prévu, trop d'incertitude

Merci à la municipalité pour la mise à notre disposition de la salle des fêtes et la subvention attribuée.









### Le service d'Aide à Domicile

En 2021, comme en 2020, malgré la situation sanitaire très difficile due au coronavirus, les aides à domicile ont apporté leur aide dans chacune des 7 familles aidées. Nous les remercions chaleureusement.

Au cours de cette année 2021, 820 heures de travail environ ont été effectuées.

Des salariées des associations communales Familles Rurales limitrophes sont également intervenues sur la commune de CROZON SUR VAUVRE.

Pour certaines familles, les caisses de retraite apportent une participation financière en fonction des ressources.

Les personnes dépendantes qui bénéficient de l'APA (Aide Personnalisée à l'Autonomie), sont totalement ou partiellement prises en charge par le Conseil Départemental qui verse une somme mensuelle destinée à régler tout ou partie des frais occasionnés par l'emploi d'une salariée.

Les salariées peuvent intervenir pour un retour d'hospitalisation. Certaines caisses complémentaires prennent à leur charge quelques heures effectuées au retour à la maison.

Pour tous renseignements et dossiers, contacter le bureau Familles Rurales AIGURANDE, Madame Séverine LEMAITRE ou Madame Patricia GOUVERNEUR, aides techniques cantonales au : tél 02.54.06.48.00.

### **PROJET 2022**

Dans le cadre « cuisine et santé » en partenariat avec la CARSAT Centre Val de Loire, un atelier sera prévu en cours d'année selon les consignes sanitaires.



## **LA BIBLIOTHEQUE**

Régine, Claudine et Florence, bénévoles, vous accueillent chaque jeudi de 10 h à 11 h30.

Quelques nouveaux lecteurs se sont inscrits en 2021.

Malgré cela et à cause de la crise sanitaire, la bibliothèque n'est pas très fréquentée.

Nous vous rappelons que les prêts sont gratuits et qu'il est possible de réserver toutes sortes de documents auprès de la Bibliothèque Départementale (Romans, BD, CD, Fonds berrichon, Romans du terroir, Documentaires, Livres en large vision, Albums et Livres jeunesse etc.).

Nous attendons votre visite.

La prochaine balade contée au Parc des Parelles est prévue le 11 juin 2022 sur le thème des papillons. Nous attendons vos œuvres sur ce thème (dessins, collages, bricolages etc.)

Nous vous souhaitons une excellente année et de belles lectures.



WWW.MODELE-LETTRE-GRATUIT.COM



## L'Amicale des Mécaniques d'Antan de Crozon







Journée AMAC et Club AAI le 29 août 2021

Sortie informelle à Moutier d'Ahun (23)

Sortie au moulin d'Angibault

Cette année 2021 qui vient de se clôturer n'aura encore pas permis de réaliser tous nos projets mais au moins, nous avons eu la satisfaction de pouvoir nous retrouver en s'adaptant à l'actualité sanitaire et partager notre passion ensemble dans la bonne humeur et c'est bien l'essentiel.



Source de la Bouzanne



Église de Crozon



Château de la Lande

Nous avons participé à un concours photo organisé par la FFVE (Fédération Française des Véhicules d'Époque). L'idée était de faire des photos de véhicules anciens devant un lieu historique ou emblématique. L'AMAC a participé en réalisant plusieurs séries dont 28 photos ont été publiées sur le site de la FFVE

La sortie cyclomoteurs a été maintenue le dimanche 27 juin et une quinzaine d'équipages ont parcourus la campagne Berrichonne en pédalant parfois dans les cotes afin d'être au ravitaillement à l'heure.

2 sorties tracteurs ont eu lieu l'une au départ du Chézeau-Moreau le dimanche 6 juin. Beaucoup ont apprécié de découvrir le point culminant de l'Indre lors de cette sortie.



## L'Amicale des Mécaniques d'Antan de Crozon

Le dimanche 5 septembre, ce sont 25 tracteurs qui ont pris le départ de Montipouret lors de « la virée de Roger » sur les pas de George Sand avec accueil par la municipalité de Montipouret pour son marché mensuel.

Un article sur cette sortie est paru dans la presse nationale spécialisée qui est une reconnaissance pour notre association.

Le dimanche 29 août après midi, l'AMAC accueillait le club Automobiles Anciennes de l'Indre (AAI) ce qui a permis une exposition dans le bourg de Crozon avec accueil au Château de La Lande et arrivée à Crevant. Ce n'est pas moins de 70 véhicules à 2 ou 4 roues qui ont répondus présents à ce moment très chaleureux.



Photo de groupe au moulin d'Angibault

### Nos sorties pour 2022 :

Vous retrouverez nos dates prévisionnelles de sorties dans le calendrier des sorties en fin de bulletin.

Vous pouvez nous rejoindre sur : facebook AMACrozon et sur : http://amacrozon.unblog.fr/

### **AU FIL DE LA VAUVRE**

### **CLUB DE RANDONNEES**

Président : ANDRE AUBRET (la Font du Four) Vice-Président : HENRI PASQUET (la Font Bardon)

Trésorière : ANNIE DALLOT (les Pierres)

Trésorier adjoint : PIERRE TRIBET (Crevant)

Secrétaire : PAULE BRILLAUD (les Bouchauds)

Secrétaire adjointe PAULETTE BONNIN (Chatillon)

Trois personnes nous ont quitté en 2021 : HERVE DALLOT, CHRISTIAN BLANLOEIL ET JEAN -CLAUDE BONNIN. HERVE ne refusait jamais les taches qu'on lui attribuait.

JEAN CLAUDE ancien membre du bureau et bénévole assidu du club était toujours près pour rendre service. CHRISTIAN fervent défenseur de note rallye équestre. .

MERCI A EUX ET SINCERES CONDOLEANCES A LEUR FAMILLE.

Notre club vieillit! il serait temps de nous venir en aide avec de nouvelles recrues.

Certains de nos licenciés sont partis dans les départements voisins ou il y a moins de contraintes pour le COVID 19, d'autres ont tout simplement abandonné la marche.

Ne perdons pas le moral et à l'année prochaine!



### Association « Les Porteurs de Lanternes »

Cette année, comme pour beaucoup d'associations, nous avons été partiellement en sommeil.

L'association les Porteurs de Lanternes a pour objet de promouvoir et de favoriser les activités culturelles, particulièrement le théâtre en direction des enfants et adolescents... et de leurs parents, cousins, amis...

Pour l'année 2021, nous avons accueilli à la Salle des Fêtes de Crozon deux compagnies de théâtres jeune public pour les accompagner dans la création de leurs nouveaux spectacles.

Nous avons organisé en juin une lecture théâtralisée « Le voyage de l'éléphant » qui a eu lieu en plein air dans la prairie près de la Vauvre



En partenariat avec la mairie, nous avons ouvert une ludothèque au premier étage de la mairie. Elle est ouverte tous les mercredis de 14h30 à 17h30 depuis le mois d'octobre et s'adresse aux enfants de 5 à 12 ans. Les dons de jeux sont à déposer en mairie aux heures d'ouverture... Merci d'avance!



Enfin, en soutien à l'Association A la Bonne Vauvre, nous avons demandé à la Compagnie Dezoreilles, l'enregistrement et le montage d'un conte sonore qui a été écouté au cours de la soirée de présentation du projet de réhabilitation de l'ancien caférestaurant.

Des ateliers d'expression ont été menés sur le site de l'ESAT de Saint-Maur : 10 séances auprès du personnel résidant sur le site dans le but d'améliorer la prise de parole et la confiance en soi.

Contact de l'association : 02 54 30 93 97

# AMICALE DE LA VALLEE DE LA VAUVRE



Compte tenu de la pandémie, le bilan de l'année 2021 est resté en pause, ainsi que notre programme, aucune représentation, ce qui n'a pas empêché de garder le moral pour l'année suivante.

La troupe vient de connaître quelques mouvements d'acteurs, mais reste très motivée pour préparer un nouveau spectacle, encore plus de rires et de suspens pour 2022.





## THEATRE AVV









Le Bureau 2022

Président : Roland BLANCHET

Secrétaire: Nicolas BIDEAUX Trésorière: Marinette BLANCHET

2 représentations à CROZON le samedi 05 mars à 20h30 et le dimanche 06 mars à 14h30 10 sorties sont programmées à ce jour



## L'AUU EN FÊTE

Notre soirée dansante 2021 n'a malheureusement pas eu lieu, mais nous sommes impatients de se retrouver parmi nos danseurs passionnés et nos musiciens préférés en 2022.

Un rendez-vous de qualité et de plaisir dans la joie et la bonne humeur.















Prochain rendez-vous de l'AVV en FÊTE le 25 juin 2022

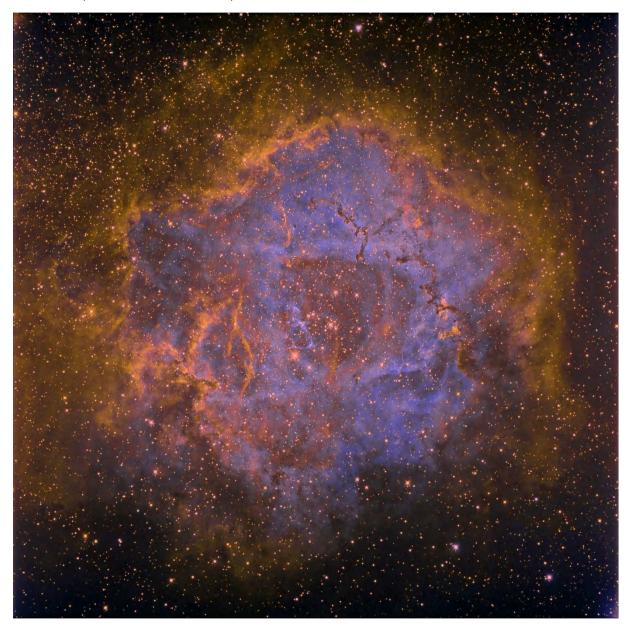
### Astronomie à CROZON

Cette année, comme les précédentes, nous avions la possibilité d'observer les soirs des Nuits des Étoiles des 6, 7 et 8 août 2021.

Mais outre le COVID, les nuages se sont invités sans qu'on ne les attende!

Moralité : Seule 6 personnes ont pu profiter d'une petite trouée entre les nuages!

Malgré tout, la visite du site a permis aux néophytes de voir le matériel utilisé pour la photo astronomique dont voici un exemple :



Nébuleuse de La Rosette (NGC 2237) située à 5 310 années-lumière (la lumière met 5 310 ans pour nous parvenir!)

Espérons que 2022 nous permettra de meilleurs moments! Bonne année 2022 astronomique!





## La mobilité solidaire en 2022 dans nos communes

Durant l'année 2021, Le Pays de La Châtre en Berry, dont fait partie notre commune, a travaillé avec des associations locales sur la mise en place d'un transport d'utilité sociale sur son territoire.

Le transport d'utilité sociale est un service de transport organisé par des associations. Il a pour but de mettre en relation des conducteurs bénévoles et des passagers qui ne peuvent pas ou plus se déplacer pour les aider dans leurs déplacements du quotidien : faire des courses, se rendre à un rendez-vous médical, aller passer un entretien de travail, rendre visite à ses proches. Autant de trajets de la vie quotidienne qui peuvent s'avérer de véritables parcours de combattant pour des personnes ayant des difficultés de déplacement. C'est pour répondre à ces besoins que nous avons décidé de mettre en place le transport d'Utilité Sociale.

Le transport d'utilité sociale va bien au-delà d'un transport d'un point A à un point B : c'est également l'occasion de faire de nouvelles rencontres, de **rompre** l'isolement et de créer un réel lien social.

C'est une **solution de mobilité** solidaire et durable qui répond efficacement aux problématiques de mobilité rencontrées par certains habitants de nos territoires ruraux.

Le Pays de La Châtre en Berry prévoit de tester ce nouveau type de transport dès le printemps 2022. En début d'année, seront organisées plusieurs événements pour trouver des personnes qui souhaitent s'engager en tant que conducteurs bénévoles.

Si vous êtes intéressés n'hésitez pas à consulter le site internet : https://www.pays-lachatre-berry.com/ ou à appeler au 02 54 62 00 72.



	TARIFS 2021 TTC	TARIFS 2022 TTC
REDEVANCE ORDURES MENAGERES		
Partie fixe	8	
Redevance d'accès au service (par foyer)	46,00	50,00
Partie proportionnelle au service rendu		
AIGURANDE (1 collecte OMR + 1 collecte recyclable/sema	l ine)	
Personne seule	84,96	90,78
2 ou 3 personnes ou RS	127,44	136,18
4 ou 5 personnes	191,16	204,28
6 personnes et plus	238,96	255,36
BOURG (1 collecte OMR & Recyclable simultanée / semaine		
Personne seule	75,16	80,24
2 ou 3 personnes ou RS	112,74	120,36
4 ou 5 personnes	169,12	180,54
6 personnes et plus	211,40	225,68
CAMPAGNE (1 collecte OMR & Recyclable simultanée / qu	• '	
Personne seule	63,24	67,44
2 ou 3 personnes ou RS	94,86	
4 ou 5 personnes	142,28	·
6 personnes et plus	177,86	189,68
Déchets assimilables		
Artisans - Commerçants - Services		
2 fois/semaine		
Petits utilisateurs	127,44	·
Utilisateurs moyens	318,60	340,46
1 fois/semaine		
Petits utilisateurs	112,74	
Utilisateurs moyens	281,84	·
Gros utilisateurs (Coeff 8)	1 019,52	
Gros utilisateurs (Coeff 15)	1 911,60	2 042,70
Communes (par habitant et par an)		
(Cimetières, écoles, salles polyvalentes, etc)	4,95	5,33
Maisons de retraite, Etablissements sanitaires divers		
Aigurande (par lit et par an)	43,06	46,28
Autres communes (par lit et par an)	28,70	30,86
,		•

## Diplôme remis par le Département pour le fleurissement du pont





## INFORMATIONS PRATIQUES

### Horaires d'ouverture de la mairie :

Lundi et vendredi de 8 h à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30

Mardi et jeudi : de 8 h à 12 h

Tel: 02.54.30.71.17 Fax: 02.54.30.72.74 courriel: mairie.crozon-vauvre@wanadoo.fr

site internet : <a href="https://www.crozonsurvauvre.fr">https://www.crozonsurvauvre.fr</a>

SAPEURS-POMPIERS	tél :	18

Les EAUX de la Couarde tél: 02.54.30.29.03

**Les EAUX de l'Auzon** tél : 02.54.31.26.61

Communauté de Communes Marche Berrichonne tél: 02.54.06.37.33

TRESORERIE La Châtre tél: 02.54.06.13.80

Unité Territoriale du Conseil Départemental tél: 02.54.62.12.20

### **MEDECINS AIGURANDE:**

*	Maison médi	<u>cale</u> . 6	, rue Jean l	Marien	Messant à	Aigurande	:
---	-------------	-----------------	--------------	--------	-----------	-----------	---

Drs OPREA, FARCAS tél: 02.54.06.31.56

\* Dr POULHE, place du Champ de Foire tél: 02.54.06.35.33

### **PHARMACIES AIGURANDE:**

GIRAUD D., Place de la Promenade tél : 02.54.06.33.94 SNC LEFRANC/NOUAILLE, Pl. du Champ de foire tél : 02.54.06.34.41

### PHARMACIES SAINT DENIS DE JOUHET :

DENIS Céline, 9 av.de l'Europe tél : 02.54.30.74.06

### **INFIRMIERES**

SCM JABAUD-DELAVAUD AIGURANDE tél : 02.54.06.36.91 Cab. ACCOLAS A./ DUDEFFEND A. AIGURANDE tél : 02.54.30.25.85 DOITEAU J. CREVANT tél : 02.54.30.13.19 FLOSSEAU D / PAGE F. SAINT DENIS DE JOUHET tél : 02.54.31.46.92

### **OSTEOPATHE** (AIGURANDE) Maison médicale

M. VILLATTE tél: 06.02.46.00.86

### **OSTEOPATHE** (AIGURANDE) Maison médicale

S. HUMEZ tél: 02.54.08.08.68

### KINESITHERAPEUTES

MARTINEZ A. 2, rue de la Marche Aigurande	tél: 06.47.10.40.61
NECULAI M, 7, av. de Verdun à Aigurande	tél: 06.47.10.40.61
MOLNAR Z Pôle Santé St Denis de Jouhet	tél: 02 54 30 75 59

### **VETERINAIRES**

Clinique vétérinaire VAN Haaren Sainte Sévère	tél: 02.54.30.52.60
Drs JANSSENS-VAN HOOF Sainte Sévère	tél: 02.54.31.46.17
Cabinet CHIROSSEL-FOSSE Cluis	tél: 02.54.06.46.57
Clinique des vétérinaires associés La Châtre	tél: 02.54.48.05.94

### **ASSOCIATION d'AIDE A DOMICILE:**

SOINS INFIRMIERS A DOMICILE	tél: 02.54.47.26.18
PORTAGE DES REPAS	tél: 02.54.47.26.18
DELTA REVIE	tél: 02.54.06.95.47

### **TARIFS LOCATIONS 2022:**

### Salle des fêtes:

- \* 107 € pour les personnes de la commune
- \* 160 € pour les personnes hors commune

Une caution de 300 € sera demandée.

Entre le 15 octobre et le 30 avril : 40.00 euros de forfait chauffage en supplément.

### Meublés saisonniers:

* une semaine en juin ou septembre	126€
* une semaine en juillet ou août	156 €
* une semaine autres mois	104 €
* un week-end de 2 jours	63 €
* un week-end de 3 jours	84 €
* un week-end de 4 jours	104 €

Une caution de 300 € sera demandée.

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022, toutes les communes devront disposer d'une solution de saisine par voie électronique (SVE) permettant de recevoir les demandes d'autorisation d'urbanisme des pétitionnaires (Certificat d'urbanisme, Permis de construire, Déclaration de travaux etc...) **en format dématérialisé**. Pour notre commune qui adhère au service instructeur du SDEI, celui-ci met en place un Guichet Numérique des Autorisations d'Urbanisme (GNAU) qui garantira une fiabilité optimum des échanges entre le pétitionnaire et l'administration et dont voici l'adresse : <a href="https://gnau32.operis.fr/sdei36/gnau">https://gnau32.operis.fr/sdei36/gnau</a>. Vous avez donc désormais le choix de déposer vos demandes soit sur le site, soit en mairie directement.

## ETAT-CIVIL 2021

### Naissance:

Adèle MARECHAL le 2 décembre,

### Décès :

Georgette ELION née MEILLIEN, le 31 janvier, Jacky COUTANT, le 31 janvier, Denise DAUDON née DAUMY, le 12 février, Gérard BLINET, le 16 février, Denise CHARBONNIER née PARNY, le 6 juin, Hervé DALLOT, le 18 juillet, Denise MEIGNAT née DONNIN, le 19 septembre Jean-Claude BONNIN, le 1<sup>er</sup> novembre

•••



Toutes vos suggestions, propositions, remarques seront les bienvenues pour le bulletin de l'année prochaine <u>mairie.crozon-vauvre@wanadoo.fr</u>

## Calendrier des manifestations 2022 Commune de CROZON SUR VAUVRE

	Premier	semestre	
NOM DE LA MANIFESTATION	DATES ET HORAIRES	LIEU PRECIS	COORDONNEES TELEPHONIQUES ORGANISATEURS SITE WEB / E-MAIL
A la Bonne Vauvre	19 février	A préciser	ALBV <a href="mailto:alabonnevauvre@gmail.com">alabonnevauvre@gmail.com</a> 06.70.91.45.56
A la Bonne Vauvre	23 avril	A préciser	ALBV alabonnevauvre@gmail.com 06.70.91.45.56
Théâtre	05 mars 20h30	Salle des fêtes	Amicale de la Vallée de la Vauvre AVV. theatreavv.unblog.fr 06.63.03.17.91
Théâtre	06 mars 14h30	Salle des fêtes	Amicale de la Vallée de la Vauvre AVV. theatreavv.unblog.fr 06.63.03.17.91
Rallye équestre	10 avril	A définir	Au fil de la Vauvre 06.99.20.02.33
Balade en moto et exposition de 2 roues	10 avril	bourg	AMAC http://amacrozon.unblog.fr/
Exposition club de vannerie Réalisations du club	11 et 12 juin	Salle des Fêtes	Familles Rurales 02.54.30.27.73
Balade en tracteur	12 juin	A définir	AMAC http://amacrozon.unblog.fr/
L'AVV en fête Bal Trad	25 juin 20h30	Cadre Verdoyant Le bourg	Amicale de la Vallée de la Vauvre AVV. theatreavv.unblog.fr 06.63.03.17.91
Balade en cyclo	26 juin	A définir	AMAC http://amacrozon.unblog.fr/

	Deuxième	semestre	
NOM DE LA MANIFESTATION	DATES ET HORAIRES	LIEU PRECIS	COORDONNEES TELEPHONIQUES ORGANISATEURS SITE WEB / E-MAIL
Pique-Nique	3 juillet 12 h 00	Pré du bourg	Commission d'Animation communale (mairie) 02.54.30.71.17
Spectacle	30 juillet	Pré du bourg	Les Porteurs de Lanterne 09.70.91.45.56
Fête de Saint-Roch	16 août	Le bourg	Comité de Saint Roch 02.54.30.73.05
Rando tracteurs	3 septembre	A définir	AMAC http://amacrozon.unblog.fr/
Marche UFOLEP	4 septembre	A définir	Au fil de la Vauvre 06.99.20.02.33
Journée découverte	11 septembre	commune	Commission d'Animation communale (mairie) 02.54.30.71.17
Sortie autos	18 septembre	A définir	AMAC http://amacrozon.unblog.fr/
Soirée Choucroute et bal	22 octobre	Salle des Fêtes	Comité de Saint Roch 02.54.30.73.05

